

Comité de suivi du projet du Lac à Paul

Compte-rendu de la réunion tenue le 15 novembre 2018
Chicoutimi, Bureau d'Arianne Phosphate

Étaient présents

Présents :

Daniel Gaudreault, Président
Henri-Paul Côté
Sylvain Potvin
Nathalie Larouche
Alex Tremblay
Gervais Bérubé
Élise Girard-Gagnon

Absences motivées :

Premières Nations
Éric Arseneault
Cindy Bouchard

Invité :

Jean-Sébastien David

Ordre du jour

- 1) Ouverture de la réunion
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Compte-rendu de la réunion du 24 septembre
- 4) Mise à jour sur le projet et permis du port
- 5) Assemblée annuelle 2018
- 6) Rapport annuel 2017-2018
- 7) Varia
 - a. Retour sur la consultation sur les solutions de rechange
 - b. Poste vacant

1) Ouverture de la réunion

Le quorum est constaté.

Ouverture de la réunion à 18:45.

2) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le Président fait la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Nathalie Larouche et secondée par Sylvain Potvin.

3) Compte-rendu de la réunion du 24 septembre

Les membres du comité déclarent avoir lu le compte-rendu de la réunion du 24 septembre.

L'adoption du compte-rendu de la réunion précédente est proposée par Henri-Paul Côté et secondée par Sylvain Potvin.

4) Mise à jour sur le projet et permis du port

M. Jean-Sébastien David fait la mise à jour du projet et présente le permis pour le terminal maritime en rive nord du Saguenay. Une copie du permis complet (23 pages) est remise aux membres.

Le processus a duré 3½ ans avant d'avoir le permis. Il y a environ 1 an de consultations diverses à faire avant de construire. Il est possible que le port se fasse par phases : d'abord les installations d'Ariane (beaucoup plus petit que ce qui a été autorisé) et d'autres phases, plus tard, lorsqu'il y aura d'autres clients (dans les limites déjà autorisées).

À faire : Remettre le tableau des consultations de Port Saguenay au comité de suivi.

Le financement est en cours et s'est accéléré depuis l'obtention du permis du port.

5) Assemblée annuelle 2018

On présente les raisons qui ont poussé à remettre en doute la pertinence de tenir une assemblée annuelle cette année. On explique les problèmes rencontrés à la suite d'une conférence sur le métier de géologue à l'UQAC en raison d'une réaction de la Coalition Fjord. Le comité et Ariane Phosphate craignent de perdre des membres indépendants du comité si on les envoie devant une foule imprévisible.

Les membres du comité échangent leurs impressions. Ils jugent qu'Ariane doit d'abord trouver une façon de faire circuler les faits sur le projet dans les médias. Leur suggestion est de refaire la liste des parties prenantes avec leurs orientations par rapport au projet, et de bien les informer. De nombreuses organisations sont mentionnées par le comité. On parle aussi de l'utilisation des médias sociaux.

En ce qui concerne l'assemblée publique, il est décidé d'attendre d'avoir une meilleure connexion avec les parties prenantes. L'assemblée est donc remise à plus tard et/ou sous une autre forme.

6) Rapport annuel 2017-2018

Présentation du projet de rapport annuel pour les années 2017 et 2018, conformément à la décision du 21 mars 2018.

Le rapport annuel sera achevé et envoyé par courriel pour approbation. La façon de publier le rapport sera décidé en fonction du contexte du moment. Il est possible d'organiser un point de presse pour déposer le rapport.

7) Varia

a) RETOUR SUR LA CONSULTATION SUR LES SOLUTIONS DE RECHANGE POUR LE PARC À RÉSIDUS MINIERS

Il y a eu peu de réponses à la consultation individuelle sur les solutions de rechange pour le parc à résidus miniers. Le questionnaire sera renvoyé, mais sous forme de Survey Monkey.

b) POSTE VACANT

Un poste est vacant à la suite de la démission de M. Benjamin Gobeil-Jobin. Une décision sur la façon de combler le poste sera prise en janvier, lorsque les membres dont le mandat expire auront pris leur décision.

8) Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21:00, proposée par Sylvain Potvin et secondée par Nathalie Larouche.